

### **La vie d'Alexandre LEFAS:**

Il est né le 20 septembre 1871 à Vannes (56).

Il est décédé à Mézières sur Couesnon (35) le 30 juillet 1950, à l'âge de 78 ans.

Il est issu d'une famille bretonne, fils d'un fonctionnaire de l'administration, Alexandre Lefas fait ses études à Laval et au collège Stanislas à Paris où il suit les cours de la Faculté de droit. Licencié en droit en 1891, il soutient avec succès quatre ans plus tard une thèse de doctorat sur la notion de la juridiction gracieuse.

Ancien avocat à la Cour d'appel de Paris, chargé de cours des universités d'Aix-en-Provence et de Lille, élève de l'école du Louvre et de l'école des Hautes études, il est secrétaire général du Conseil supérieur de la natalité à partir de 1920, président du syndicat général des cidres en 1923 et membre du Conseil supérieur de l'assistance publique.

Il est décédé à Mézières sur Couesnon (35) le 30 juillet 1950, à l'âge de 78 ans.

**Son parcours politique :** Député, conseiller général, sénateur, président de l'assemblée départementale...

Il est élu pour la première fois député le 27 avril 1902. Il est réélu aux scrutins des 6 mai 1906, 24 avril 1910 et 26 avril 1914 sous les étiquettes Action Libérale, Progressiste, Républicain Progressiste, Fédération Républicaine, Union Républicaine Démocratique.

Il n'est pas réélu en 1919 mais fait de nouveau son entrée au Palais Bourbon le 11 mai 1924 où il est élu au premier tour de scrutin, . Il est renouvelé dans son mandat les 22 avril 1928 et 1er mai 1932.

Le 16 octobre 1932 il pose sa candidature aux élections sénatoriales et est élu au deuxième tour de scrutin.

Il est également conseiller général du canton de Saint-Aubin-du-Cormier du 14 décembre 1919 au 17 octobre 1931, Alexandre Lefas préside l'assemblée départementale d'Ille-et-Vilaine de 1924 à 1928.



### **Alexandre Lefas et la Grande Guerre:**

A la mobilisation, en 1914, Alexandre Lefas sert comme lieutenant d'état-major. Il est cité à l'ordre de la direction des transports pour le rôle qu'il a joué dans la mobilisation des « Taxis de la Marne » et leur marche sur le front de bataille. Cet épisode est développé par ailleurs.

### **Son influence politique :**

A la Chambre des députés, Alexandre Lefas est secrétaire général du groupe de défense des familles nombreuses, vice-président du groupe de défense des intérêts cidricoles, secrétaire du groupe de la réforme parlementaire, membre du groupe de défense des intérêts agricoles et du groupe qui s'occupe des ouvriers des manufactures de l'Etat. Il est aussi membre de diverses commissions, notamment celles de l'enseignement et des boissons dont il est vice-président.

Il dépose de nombreuses propositions de loi. Les principales visent la protection des enfants du premier âge, les manifestations en cortège sur la voie publique, la liberté politique des fonctionnaires et des citoyens, Une autre tend à établir l'incompatibilité entre le mandat de député et celui de maire ou adjoint d'une commune de plus de 5.000 habitants.

Au Sénat, où il est inscrit au groupe de l'union démocratique, Alexandre Lefas appartient aux commissions de l'enseignement, dont il sera vice-président en 1940, de législation civile et criminelle, des douanes. Il s'intéresse aux questions touchant les baux à ferme, les baux commerciaux ou industriels, aux rapports entre bailleurs et locataires de locaux d'habitation. Il intervient dans la discussion des propositions de loi relatives à la législation sur les sociétés et à l'adoption et, à plusieurs reprises, dans des débats relatifs au personnel enseignant.

### **Alexandre LEFAS, honoré:**

« pour son zèle infatigable et son dévouement de tous les instants » Alexandre LEFAS avait bien mérité sa citation signé par le Général GALLIENI, croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, commandeur de l'ordre du Nichan-Iftikhar. Rennes et Fougères ont une rue son nom.



Nous allions à l'extrémité de l'avenue avec les enfants accueillir et acclamer d'abord les Américains, ensuite les Français. Le drapeau tricolore flottait à toutes les fenêtres. Les cloches sonnaient. Le Te Deum fut chanté ; et c'est avec transport que nous fûmes tous rendre grâce dans la chapelle à Notre Dame de la Giraudais.

Alexandre LEFAS (fils).

*Dessin d'Alexandre LEFAS*

*Texte écrit à l'occasion de la Libération du 8 mai 1945*

**Alexandre LEFAS, homme de lettres:**

Alexandre Lefas collabora à la Grande Encyclopédie et à de nombreux journaux, notamment L'Ouest Eclair. Il publia en librairie divers ouvrages historiques ou juridiques : De la juridiction gracieuse, l'Etat et les fonctionnaires - couronné par l'Institut - La juridiction consulaire de Lille, l'Origine des municipalités en France. L'adoption testamentaire à Rome. Alexandre Lefas était correspondant de l'Institut

**Alexandre LEFAS - Mézièrais:**

Le manoir de la Giraudaye, propriété successive des familles Brochereul seigneurs de Sens (en 1380), Léziart (en 1470), Moutart (en 1513), du Pont sieurs du Petit Montbarot, de la Belinaye (au début du XVIIème siècle), Bonnier seigneurs des Grées (en 1647), Tuffin seigneurs du Breil (en 1789), est passée aux Lefas ;

La chapelle a été reconstruite en 1785.



*Virement pénible*

*Alexandre LEFAS, en écrivant « virement pénible »,  
ne pensait pas que, Marc, son fils,  
serait Capitaine de Vaisseau dans la Marine Nationale !*



*Georges LEFAS - Marie-Thérèse SEVRAY née LEFAS - Nicole LEFAS née JENNY  
Jean DURAND de St FRONT MARC LEFAS  
Jean-Christophe LEFAS Bénédicte LEFAS (photo 1963)*

Photo légendée par Marc LEFAS